

LE SOUS-PREFET DE RAMBOUILLET

Rambouillet, **6 - NOV. 2019**

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de remise en état du site impacté par la rupture de la canalisation du pipeline d'Ile-de-France sur les communes d'Autouillet et de Boissy-sans-Avoir se poursuivent. L'ouvrage fait l'objet d'une surveillance particulière suite à la signature de l'arrêté autorisant la canalisation à fonctionner à titre provisoire.

Un point sur les avancées de ce dossier sera présenté à l'occasion de la réunion publique qui se tiendra le :

mardi 19 novembre 2019 à 16h30

à la Maison du Village
39 route des Châteaux à AUTOUILLET.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.



Michel HEUZÉ